

Groupe Environnement - Ecologie

Compte-rendu du 20 février 2024

Membres : Florian B, Michel B, Laurence B, Coco C, Pascal C, Bénédicte DR, Monique G, Emily L, Jacques L, Marc P, Baptiste P

Présents

Ordre du jour :

Echanges avec les élus référents : Stéphane Lefebvre et Simon El Helou

La rencontre a commencé par un tour de table de présentation.

Les référents ont présenté le projet du groupe et la méthode utilisée jusqu'à aujourd'hui.

Visée : la re-végétalisation par la plantation d'arbres, de végétaux afin de favoriser la biodiversité et le bien vivre.

Méthode :

- 1. Inventaire des délaissés et des zones intéressantes à revégétaliser**
dans l'ensemble des quartiers de la commune et plus particulièrement dans les zones d'habitat (pas les zones industrielles).
- 2. Diagnostic sur le terrain :**
des équipes se sont réparties la ville pour aller sur le terrain et définir les zones à re-végétaliser et les prioriser.
- 3. Mise en commun pour s'accorder**
A partir de 3 objectifs :
 - **Créer des îlots de fraîcheurs avec:**
 - Mini-forêts
 - Zones rafraichissantes
 - Désimperméabiliser (espace bitumé, pied d'arbres)
 - Préservation des arbres remarquables
 - **Raviver la biodiversité :**
 - Préserver l'existant
 - Préserver ou créer des corridors végétaux
 - Planter des végétaux adaptés et variés
 - **Créer ou améliorer des espaces d'agrément, c'est-à-dire :**
 - Embellir la ville
 - Aménager des espaces de rencontres
 - Créer ou améliorer des écrans visuels
 - Planter des végétaux « nourriciers »

Des critères de choix pour prioriser :

- **Projet qui s'inscrit dans le temps long avec comme principes fondateurs :**
 - Espace qui fait consensus avec les parties prenantes (dont les habitants les plus proches)
 - Intérêt démontrable
 - Localisation :
 - Zone ombragée / espace attente : jeu, vie, circulation
 - Mini-forêt à proximité des ilots de chaleur
 - Végétalisation : sol imperméabilisé
 - Projet cohérent et complémentaire des actions de la ville
 - Répartition des projets :
 - Dans tous les quartiers
 - Répondant aux différents objectifs
 - Diversités des bénéficiaires
- **Premier temps avec des projets :**
 - Faciles à réaliser : dans un espace public, non bitumé et sans gros travaux
 - Et visibles

4. Des aller-retours avec la ville pour peaufiner le projet et le rendre faisable

- Rencontre des élus référents
- Mise à jour du projet
- Rencontre des agents de la ville pour avancer sur la faisabilité
- Adaptation du projet

Présentation des projets prioritaires via la carte virtuelle :

<https://www.google.com/maps/d/u/0/edit?mid=1q0ImY-TXycZXQPYA0JPawmv2L8SsR4U&usp=sharing>

Infos transmises par les élus lors des échanges :

- Le délaissé dans le quartier de la Reux et près de la route d'Angers : projet immobilier.
- L'espace de la Reux avec les jeux d'enfants jusqu'au city stade : le sol est difficile pour les arbres : plusieurs tentatives ont échoué ou les arbres ne poussent pas.
- Création ou continuité de haies bocagères sur la plaine Chaufour, dans le parc de la Jaudettte et à la Cressonnière.
- 2 délaissés avec plantation d'arbres à la Gemmetrie et rue du Verger.
- Les élus répondent à des demandes de particuliers, comme pour les délaissés nommés ci-dessus et le carré vert du quartier de la Morlière.
- Info sur le projet de prison qui aura des impacts aussi en termes de biodiversité et de déplacement.

Idées lors des échanges :

- Créer des signalétiques pour informer les habitants
- Mini-forêts avec l'initiative 1 arbre 1 enfant avec des plantations moins linéaires : elles se font avec les écoles et l'ALSH

Peut-être être plus dans une dynamique collective (1 mini-forêt) et moins individuelle (1 arbre) pour que les parents prennent le temps d'arroser les arbres les 2 premières années.

- Prospecter pour connaître les coûts de mini-forêts et les financements possibles : Vanne : 30€ / m²
Nb arbres : 1200 sur 400 m²
Minimum 200 m²

Et présentation du projet de recensement des orchidées dans la ville:

- Dans les espaces publics et privés
- Comment les reconnaître physiquement

Partenaires possibles : Yves Porcher, ancien agent des espaces verts de la ville, et la Société Angevine d'Horticulture

PROCHAINE RENCONTRE

Le 18 mars à 20h00 – Village Pierre Rabhi

Objet : prioriser les projets et créer un planB pour préparer la rencontre avec les agents de la ville.

A FAIRE :

- Continuer de prioriser les espaces
- Rechercher des infos sur les mini-forêts et autre
- Puis rencontrer les agents pour échanger sur la faisabilité du projet